

*Questions orales*

Nous n'annulons pas les contrats qui existaient déjà au moment où nous avons pris ces dispositions. Or, le contrat prévoyant la livraison du reste d'une commande de matériel nucléaire dont parle le député entrerait dans cette catégorie.

En outre, nous avons conclu une entente avec l'Argentine aux termes de laquelle ce pays s'est engagé à ne pas employer à des fins non pacifiques le matériel et la technologie nucléaires que nous lui fournissons. Nous tenons à honorer toutes les obligations de notre contrat, car nous ne voulons pas donner à l'autre parti l'occasion de dire que cet acte juridique était nul et non avenu. Nous voulons nous assurer que la technologie canadienne est bien employée à des fins pacifiques.

\* \* \*

**LA DÉFENSE NATIONALE****LE CONTRAT RELATIF AU PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE FRÉGATES**

**L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria):** Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de la Défense nationale. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si l'un des deux consortiums soumissionnant pour le programme d'achat de frégates a des difficultés? Peut-il dire à la Chambre si, en raison de ces difficultés, ce consortium risque de ne pas pouvoir respecter l'échéance d'octobre 1982 pour présenter sa soumission?

**L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale):** Madame le Président, les délais sont respectés en ce qui concerne le programme d'achat de frégates. J'ai communiqué avec les deux consortiums, les sociétés Scan-Marine et Saint John Dry Dock Ltd. Sauf erreur, l'échéance sera respectée et nous pourrions aller de l'avant.

**LES VERSEMENTS AUX SOUMISSIONNAIRES**

**L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria):** Madame le Président, puisque le ministre des Approvisionnements et Services est absent, j'adresse à ma question supplémentaire au ministre de la Défense nationale qui doit s'intéresser suffisamment au sujet pour connaître la réponse. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement retarde ou s'il envisage de retarder un des versements qu'il doit faire à un des consortiums dans le cadre du programme d'achat de frégates, parce que celui-ci est incapable de respecter les échéances prévues dans le contrat?

**L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale):** Madame le Président, j'ai reçu le rapport mensuel du programme d'achat de frégates la semaine dernière, et je n'ai rien remarqué de semblable.

\* \* \*

[Français]

**L'INDUSTRIE FORESTIÈRE****ON DEMANDE SI LE QUÉBEC POURRA PARTICIPER AUX PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS**

**Mme Suzanne Beauchamp-Niquet (Roberval):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de

l'Immigration. En février dernier, le ministre a annoncé que des ententes avaient été signées avec le gouvernement de l'Ontario concernant certains programmes de création d'emplois dans l'industrie forestière. Vendredi dernier, le ministre annonçait que des ententes similaires avaient été conclues avec la Colombie-Britannique. J'aimerais savoir où en sont rendues les négociations avec le Québec et si nos industriels dans le domaine forestier qui sont intéressés à participer à ce programme pourront le faire prochainement.

[Traduction]

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Madame le Président, je peux confirmer que nous avons reçu une proposition concernant le programme d'expansion et d'emploi dans le secteur forestier au Québec qui est analogue aux ententes signées avec la Colombie-Britannique et l'Ontario. Je peux assurer au député que nous l'examinerons avec diligence et d'un œil très favorable. J'espère que nous serons en mesure d'annoncer une entente d'ici à la semaine prochaine. Je voudrais remercier l'honorable représentante et certains de ses collègues du travail qu'ils ont accompli pour mettre au point cette proposition.

\* \* \*

**L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE****L'APPROBATION DE LA VENTE AUX ÉTATS-UNIS D'ÉLECTRICITÉ PRODUITE EN ONTARIO**

**M. Derek Blackburn (Brant):** Madame le Président, j'aimerais poser au premier ministre une question au sujet de la décision de l'Office national de l'énergie, rendue publique hier, qui autorise l'Hydro Ontario à vendre de l'électricité aux États-Unis. Je demande au premier ministre si, en accordant une telle autorisation, le gouvernement ne risque pas d'enlever toute crédibilité à tous les travaux entrepris par le comité spécial des pluies acides, par la Chambre des communes, par le gouvernement lui-même et par le ministère des Affaires extérieures, ainsi qu'à nos efforts constants, bien que lents, pour gagner des appuis à Washington.

Si je pose cette question au premier ministre, c'est parce que le ministre de l'Environnement a annoncé cette décision hier. En tant que chef du pays, qu'est-ce que le premier ministre est disposé à faire à propos de l'autorisation ou de la décision de l'Office national de l'énergie visant l'Hydro Ontario, lorsque cette question sera étudiée par le Cabinet?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, je prendrai les mesures que m'a conseillé de prendre le ministre responsable de l'environnement et j'étudierai avec mes collègues la décision de l'Office national de l'énergie, tout en tenant compte des recommandations des ministres concernés.